

RELEVÉ DE DÉCISIONS COMMISSION ETP

- 13 MARS 2015 -

Présents (8)

- BONNINEAU Alain, co-pilote de la Commission ETP, Vice-président du Corevih IDF Est, représentant de Aides
- DION Leslie, Chargée de mission santé publique, Corevih IDF Est (site Avicenne)
- JIDAR Kaoutar, Médecin, CH Melun
- PARIENTE Jessica, Chargée de mission santé publique, Corevih IDF Est (site Saint-Louis)
- PARLIER Sylvie, Infirmière TEC coordinatrice ETP, CH St-Louis
- RATHOUIN Vanessa, co-pilote de la Commission ETP, Pharmacien, CH Avicenne
- TATY Dieudonné, Association ALCOS
- VENTURA Jacqueline, Infirmière ETP, Référente de la Commission ETP, CH Avicenne

Ordre du jour :

- I. Discussion et validation des actions stratégiques de la Commission pour 2015-2018**
 - II. Discussion et validation des 10 recommandations issues du colloque ETP**
-

I. Discussion et validation des actions stratégiques de la Commission ETP

Contexte :

Cette discussion fait suite à la demande de l'ARS d'identifier des actions stratégiques et prioritaires qui nourriront le Contrat d'objectifs et de moyens (COM). Le COM, signé en juillet 2015 entre l'ARS et le Corevih, fixera les orientations stratégiques du Corevih pour a minima un an et demi, et par conséquent les financements attribués pour cette période.

En janvier, les co-pilotes et Jacqueline Ventura avaient été contactés par Jessica Pariente afin de discuter ensemble de ces actions. Celles-ci ont été présentées ce jour à l'ensemble de la Commission pour échanges et validation.

Action 1 :

Appui à la méthodologie de programmes d'ETP

- ⇒ Création de supports pour favoriser les réponses à l'appel d'offres ARS
- ⇒ Séances de sensibilisation à l'ETP auprès d'infirmiers, médecins, médiateurs de santé
- ⇒ Favoriser un cadre pour le compagnonnage et les visites auprès d'équipes ayant en place des programmes d'ETP. Il est proposé que ce compagnonnage soit adressé en priorité aux personnes qui ont suivi la formation ETP organisée par les Corevih IDF Nord et Est afin d'assurer un suivi des projets des participants.
- ⇒ Pour permettre une continuité entre les participants formés et les travaux de la Commission ETP, il faudrait anticiper les dates des Commissions ETP et les communiquer aux participants à la fin de la formation.

Action 2 :

Poursuivre la formation validante de 40h

A la suite d'une réunion de concertation avec les coordinateurs et Présidents des Corevih franciliens en décembre 2014, puis d'une discussion en Bureau, il a été acté que la formation ETP serait désormais élargie aux 5 Corevih. Cette évolution a été annoncée officiellement au colloque ETP du 18 décembre 2014. D'une part cette ouverture redéfinit la participation financière du Corevih IDF Est puisque de 2 Corevih organisateurs, cela passe à 5. D'autre part, l'élargissement aux autres Corevih requiert de discuter ensemble de la poursuite de la formation, tout en faisant valoir les outils opérationnels déjà existants : les participants à la formation ont démontré un vrai intérêt sur le programme de la formation de niveau 1 ; Les modalités d'organisation en ce qui concernent les intervenants et le compagnonnage doivent également être discutées

Quant au niveau 2, une 1^{ère} proposition de programme a été travaillée avec EmPatient, qu'il s'agit à présent de consolider et d'enrichir en fonction des outils et des besoins des autres Corevih d'IDF.

Action 3 :

Relayer l'appel à formation ETP dans le réseau de ville pour augmenter le nombre de professionnels de l'ETP hors secteur hospitalier : centres de santé, maisons de santé, centres médico-sociaux, réseau associatif

Alain Bonnineau propose de diriger également l'appel à formation à l'attention du **secteur addictologique** : CAARUD, CSAPA

... et des professionnels des futurs **CeGIDD**¹.

Action 4 :

Créer des outils pédagogiques en ETP centrés sur la pluripathologie et les co-morbidités

- ⇒ Thématique à poursuivre dans le cadre de la formation ETP inter-Corevih.
- ⇒ Intérêt de développer des liens avec des réseaux qui développent des programmes ETP relatifs à d'autres pathologies, afin d'orienter au mieux le patient, de développer des échanges d'outils et de connaissances.
- ⇒ Besoin d'avoir un outil qui permette soit de donner des compétences au professionnel sur des pathologies pour lesquels il n'est pas expert ; soit d'orienter le patient vers les personnes ressources. Cet outil mettrait en avant les compétences communes et transversales aux professionnels de l'ETP (alimentation, activité physique...) et, par le biais d'un référencement par exemple, permettrait au professionnel de connaître les orientations spécifiques de programmes ETP afin d'adresser au mieux le patient.

Le lien Cart'EP référence et cartographie les programmes ETP en IDF par pathologie, par département ou par discipline médicale. Aucun identifiant n'est requis pour consulter le site.

<http://www.educationtherapeutique-idf.org>

II. Discussion et validation des 10 recommandations issues du colloque ETP

Les Actes du colloque ETP du 18 décembre ont été rédigés par le journaliste qui en était en charge, et sont pour l'instant soumis à la correction des intervenants.

10 points d'importance viennent ponctuer ces Actes. Après discussion, un 11^{ème} point a été ajouté et certains points ont été reformulés.

Les 11 points suivants ont été discutés et validés. Ils seront soumis à discussion en Bureau du Corevih.

¹ Centre gratuit d'information de dépistage et de diagnostic des infections par le VIH et les hépatites virales et des IST. Structure issue de la fusion CDAG-CIDDIST, opérationnelle à partir du 1^{er} janvier 2016.

- 1 - Faciliter l'accès aux outils informatisés de collecte et d'évaluation des données ETP à l'ensemble des structures hospitalières et extra-hospitalières ;
- 2 - Réfléchir au partage de ces informations sur l'ETP entre l'hôpital et la ville. Quid du secret partagé ?
- 3 - Créer ou mieux diffuser les outils existants : guides méthodologiques, guide de bonnes pratiques par population, livret de santé, échelle d'auto-évaluation, etc ;
- 4 - Valoriser le travail des équipes hospitalières et extra-hospitalières, identifier les référents, et reconnaître leurs expertises ;
- 5 - Améliorer les dispositifs d'aide à la prise en charge sociale pour améliorer le cadre de vie des bénéficiaires dont la précarité sociale nuit à l'adhésion au programme d'ETP ;
- 6 - Soutenir le développement de l'éducation thérapeutique du patient en ambulatoire en apportant un soutien méthodologique et une formation validante aux structures associatives et médico-sociales qui souhaitent répondre à l'appel d'offres de l'ARS ;
- 7 - Favoriser l'intégration des médecines complémentaires (massages, réflexologies, etc.) en ETP en insistant sur les bénéfices pour les patients ;
- 8 - Soutenir la participation de patients ressources et/ou experts aux programmes ETP ;
- 9 - Rééquilibrer les financements par forfait de l'ARS peu adaptés à la réalité du terrain ;
- 10 - Clarifier le fléchage des financements d'ETP au sein des structures ;
- 11 - Engager une réflexion avec l'Assurance maladie sur la tarification d'une consultation longue pour les professionnels de santé de l'ambulatoire et de ville afin de leur permettre de dispenser des consultations d'ETP.

Le titre des Actes a également été revu. Le titre retenu est *Education thérapeutique du patient. Une dynamique en marche* (initialement : *ETP. Un apprentissage en devenir*)

Les visuels élaborés par la graphiste ont également été présentés et soumis à discussion.

Conclusion :

- Une co-commission de retour de formation avec le Corevih IDF Nord et les participants à la formation sera soumise à un doodle. Pour rappel, la dernière session de formation s'est achevée en octobre 2014.
- Il a été proposé de mettre à l'ordre du jour d'une prochaine réunion de la Commission ETP une réflexion avec l'Assurance Maladie sur la tarification des consultations (voir reco 11) ; une réflexion avec les Conseils de l'Ordre des médecins, pharmaciens, infirmiers afin d'échanger autour des apports respectifs de chaque discipline dans la prise en charge globale du patient et les difficultés pour ces professionnels de développer l'ETP en ville.

Les dates des prochaines commissions ETP vont être décidées par doodle

Une date en juin : 01/06 ou 10/06

Une date en octobre : 05/10 ou 07/10

15h-17h dans la salle du Corevih